

## Agent qualifié en gestion d'eaux usagées (H/F)

**Qu'elles soient industrielles, domestiques, agricoles ou artisanales, toutes les activités humaines produisent des eaux usées. Parmi celles-ci, trois catégories se distinguent : les eaux domestiques, les eaux industrielles et les eaux pluviales et de ruissellement.**

Si ce domaine très particulier t'intéresse et qu'il ne te déplairait pas de fréquenter les stations d'épuration, le métier d'agent en gestion d'eaux usagées s'offre à toi.

En tant qu'agent en gestion d'eaux usagées, tu seras amené à surveiller, gérer et documenter les circuits des réseaux de drainage, ainsi que le traitement des eaux usées et des boues d'épuration des stations d'épuration communales et industrielles. Tu contrôleras les installations et les machines automatisées des cabines de conduite et, en cas de différences par rapport aux normes, tu devras immédiatement prendre les mesures de correction nécessaires.

Dans les stations d'épuration, tu surveilleras le degré de retraitement mécanique, biologique et chimique des eaux. Tu procèderas à l'analyse d'échantillons d'eaux usées et de boues d'épuration et en documenteras les résultats. Suite à cela, il conviendra que tu les évalues et les utilises afin d'optimiser les processus.

Tu surveilleras les réseaux de canalisations et de rejeteurs, inspecteras, nettoieras et entretiendras les systèmes de conduites, les puits et les autres éléments de l'installation. En tant que « personne habilitée en termes d'électrotechnique », tu pourras également réaliser et réparer des installations électriques.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tu travailleras le plus souvent dans les stations d'épuration communales et industrielles. L'administration publique, par exemple les services de protection de l'environnement, pourrait aussi être un de tes employeurs potentiels. Il est aussi possible que tu travailles dans des associations de consommateurs ou dans des syndicats des eaux.

## FICHE MÉTIER

### Agent qualifié en gestion d'eaux usagées (H/F)

## ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Surveiller, gérer et documenter les circuits des réseaux de drainage
- Traiter des eaux usées et des boues d'épuration
- Contrôler des installations
- Prendre des mesures de correction
- Analyser des échantillons d'eaux usées et en documenter les résultats
- Surveiller des réseaux de canalisations
- Inspecter, nettoyer et entretenir des systèmes de conduites
- Réaliser et réparer des installations électriques

## QUALITÉS ET PROFIL

- Être soigneux et consciencieux
- Être prudent
- Avoir le sens des responsabilités
- Disposer de connaissances approfondies en biologie et en chimie
- Maîtriser les mathématiques
- Avoir une connaissance pratique et technique en la matière

## FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

### FORMATION TRF

La formation menant à un diplôme correspondant au DAP dans ce métier est actuellement organisée en apprentissage transfrontalier.

Les conditions d'accès minimales à la formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP dans ce métier dépendent des conditions d'accès définies par les différents établissements scolaires.

## FICHE MÉTIER

### Agent qualifié en gestion d'eaux usagées (H/F)

La formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise au Luxembourg (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique à l'étranger (formation en milieu scolaire).

La reconnaissance du diplôme peut être demandée auprès du service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

## FICHE MÉTIER

### Agent qualifié en gestion d'eaux usagées (H/F)

## FORMATION

### INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 944.43)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

### Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 944.43)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	787.18 €
2ème année:	918.36 €
3ème année:	1246.36 €



Scanner le code QR  
pour voir le métier en  
ligne